

L'ÉCOLE DE L'ÉGALITÉ : POUR QUE TOUTES LES DISCIPLINES SCOLAIRES SOIENT VECTRICES D'ÉGALITÉ

Il materiale pedagogico *L'école de l'égalité*, progetto della Conferenza romanda delle pari opportunità (egalite.ch), è innovativo in vari modi. Si tratta del primo materiale pedagogico che miri allo sviluppo di una pedagogia egualitaria tra ragazzi e ragazze che allo stesso tempo coinvolga l'insieme delle principali discipline scolastiche e si rivolga a tutti i livelli della scolarità obbligatoria, in stretto collegamento con il « Plan d'études romand (PER) ». Condotto dall'Ufficio delle pari opportunità tra donne e uomini del canton Vaud, questo progetto rispecchia una riflessione sulla rappresentazione egualitaria delle donne e degli uomini, sia al livello dei testi che delle illustrazioni, e ciò in tutti i tipi di attività proposte.

● Sandra Weber | BEFH,
Diana dos Santos Pêgo
| BEFH

- 1 Pour plus d'informations à ce propos, se référer à la page Choix professionnels et des études de l'Office fédéral de la statistique : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/formation/choix-professionnels-etudes.html>
- 2 L'autrice définit la socialisation différenciée comme étant l'« Ensemble des moyens par lesquels une société prescrit ou encourage auprès des filles et des garçons des comportements systématiquement différenciés de telle sorte qu'ils et elles intériorisent progressivement des rôles sexués distincts et en viennent à considérer qu'ils leur sont naturels. » (2008)

Tout dans *L'école de l'égalité* témoigne de l'ampleur du projet de matériel pédagogique de la Conférence romande de l'égalité (egalite.ch), réalisé par le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH). En premier lieu son volume, quatre brochures pour un total de plus de mille pages, et les protagonistes impliqués, soit les Bureaux de l'égalité romands, les Départements de l'instruction publique des cantons concernés, des enseignant-e-s, des chercheuses ainsi que des formatrices de Hautes écoles pédagogiques. En second lieu, et c'est en cela que réside l'aspect le plus novateur du projet, sa portée. Il s'agit du premier matériel suisse visant à développer une pédagogie égalitaire entre les filles et les garçons qui mobilise à la fois l'ensemble des principales disciplines scolaires et qui s'adresse à tous les degrés de la scolarité obligatoire, en lien étroit avec le Plan d'études romand (PER). Ce matériel a été distribué à la plupart des établissements scolaires romands et peut être téléchargé gratuitement sur le site d'egalite.ch.

Le domaine de la formation occupe une place fondamentale dans l'action pour atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes. L'acquisition des connaissances menant à un emploi qualifié doit pouvoir se faire dans des conditions égales. Or le constat demeure : les différences de trajectoire considérables entre les jeunes femmes et les jeunes hommes au niveau de leur formation expliquent encore de nombreuses inégalités sur le marché du travail (Fassa, 2016). Les choix de formation professionnelle et de profession sont très marqués par l'appartenance sexuelle¹. Ceci est dû principalement à la socialisation différenciée des filles et des garçons dès leur plus jeune âge (Dafflon Nouvelle, 2008)². Ces comportements, subtilement et profondément acquis, influencent les choix d'orientation scolaire et de formation et peuvent résulter en une limitation des potentialités. Les jeunes hommes continuent de s'orienter plus fréquemment que les jeunes femmes vers les domaines techniques, notamment, alors que ces dernières se dirigent plutôt vers les domaines de la santé et du social.

Dans le domaine de l'apprentissage par exemple, les chiffres du canton de Vaud montrent que les jeunes femmes font leur choix parmi une palette de métiers beaucoup plus restreinte que les jeunes hommes³ (Statistique Vaud, 2016). Les études récentes font le constat d'inégalités persistantes à l'école, susceptibles de restreindre la pleine réalisation de soi des élèves, filles comme garçons. Parmi ces études, on peut citer les enquêtes de l'OCDE du Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves PISA, qui font état de résultats différenciés, mais aussi d'une confiance en soi inégale selon les sexes dans certains domaines (en particulier l'enquête PISA de 2012). Le guide du deuxième Observatoire (Nanjoud et Ducret, 2018) montre que les inégalités constatées au niveau européen sont reproduites aussi dans les classes romandes (socialisation genrée, manuels scolaires comportant des représentations inégalitaires en termes de genre, répartition inégale de la parole entre filles et garçons, etc.). Les résultats de la recherche du Programme national de recherche PNR 60 sur l'égalité entre les hommes et les femmes (FNS, 2014) font également état d'inégalités à l'école et des faibles connaissances du corps enseignant en la matière. C'est également à des fins de prévention de la violence de genre que l'égalité doit être abordée à l'école. La Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (dite Convention d'Istanbul), approuvée par l'Assemblée fédérale et entrée en vigueur en Suisse le 1er avril 2018, affirme à l'article 14 que « du matériel d'enseignement sur des sujets tels que l'égalité entre les femmes et les hommes, les rôles non stéréotypés des genres [...] doit être inclus dans les programmes d'étude officiels et à tous les niveaux d'enseignement. ».

L'école de l'égalité n'a pas pour seule ambition de proposer du matériel pédagogique qui ne reproduise pas les stéréotypes de genre habituels, même s'il est bien entendu porteur d'une réflexion sur une représentation égalitaire des femmes et des hommes, tant au niveau des textes que des illustrations et ceci dans tous les types d'activités (y compris le chant avec deux chansons créées spécifiquement pour ces brochures). Ce matériel permet en effet également d'acheminer la thématique de l'égalité directement

dans les principales disciplines scolaires, évitant ainsi aux enseignant-e-s de devoir composer un cours sans lien direct apparent avec la matière enseignée. Il permet de sélectionner des activités correspondant au programme relatif à la discipline enseignée et au degré de la classe. À noter que *L'école de l'égalité* figure au catalogue de ressources de la fondation éducation21. La première brochure a en outre obtenu le statut de « ressource complémentaire » auprès de la Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO).

Structure du matériel

Une introduction intitulée *Éclairages théoriques et implications pratiques* permet en quelques pages de se familiariser ou d'approfondir des notions de base relatives au domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes, de manière à permettre à l'enseignant-e d'adopter une posture affirmée face à la classe. Un lexique permet de compléter au besoin les informations de l'introduction.

Chaque brochure propose une entrée dans les activités soit par discipline du PER soit par thématique. Chacune des séquences contient l'entier des documents pratiques nécessaires, tels que des fiches pour les élèves, des textes de mise en situation, des illustrations ou des marches à suivre. Les enseignant-e-s peuvent librement faire des choix dans les séquences pédagogiques, lesquelles sont indépendantes les unes des autres. Plusieurs activités sont proposées pour chaque discipline présente. Des tableaux croisés permettent de mettre en lien chaque séquence avec les domaines disciplinaires et les thématiques. Ces dernières sont très diverses : la famille, les métiers, l'apparence, la représentation des femmes en politique ou encore différentes problématiques du vivre-ensemble et de la citoyenneté comme le harcèlement de rue et le sexting.

Les séquences pédagogiques débutent par un résumé de quelques lignes intitulé *La séquence en deux mots*, qui consiste en une présentation du contenu relativement à la discipline scolaire et à la thématique de l'égalité. Les objectifs du PER corrélés sont ensuite listés. Un déroulement de séquence est proposé, comportant une mise en situation et diverses activités. Une brève conclusion indique les élé-



Au bénéfice d'un master en lettres de l'Université de Lausanne et d'une formation de journaliste au Centre de formation au journalisme et aux médias (CFJM), Sandra Weber a travaillé durant dix ans en tant que journaliste auprès de publications romandes. Elle occupe le poste de cheffe de projet au Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH) du canton de Vaud.



Titulaire d'un Master en sciences sociales de l'UNIL, Diana dos Santos Pêgo a approfondi, en théorie et en pratique, la thématique du transfert de connaissances dirigé à un public scolaire. Spécialisée en politiques sociales, mais aussi sur les questions des inégalités et des parcours de vie, elle est actuellement chargée de projet au sein du BEFH.

3 Plus de 50% des jeunes femmes en apprentissage se répartissent dans quatre professions, alors qu'environ 50% des jeunes hommes se regroupent dans douze professions.

ments permettant de clore la séquence avec les élèves. Des prolongements aux activités sont également proposés. Une rubrique intitulée *Visées égalitaires*, destinée aux enseignant-e-s, approfondit les éléments relatifs à l'égalité travaillés dans la séquence et précise la base théorique sur laquelle elle s'appuie.

des brochures de manière générale et la forme que celle-ci prend, Seema Ney explique que le choix était de se focaliser sur la question de l'égalité entre femmes et hommes, étant donné l'importance centrale de cette mission pour les Bureaux de l'égalité. Néanmoins d'autres questions concernant des thématiques d'inclusion ont également été intégrées, comme par exemple celle de la diversité affective et sexuelle ou encore l'identité de genre. Seema Ney relève que la construction des brochures s'inscrit dans l'évolution de la thématique de l'égalité dans la société. L'élément commun des quatre brochures est celui du lexique : Seema Ney souligne en effet qu'il était important de poser les termes de façon précise, dès la première brochure. Grâce au lexique, la clarification de ceux-ci doit permettre aux enseignant-e-s qui ne sont pas nécessairement expert-e-s des questions d'égalité, de ne pas buter sur des terminologies qui leur seraient inconnues. Il y avait une « volonté de produire des documents qui ne soient pas une charge en plus pour les enseignant-e-s, mais des séquences qui peuvent se faire à la place d'un autre contenu pour atteindre des objectifs du PER que les enseignant-e-s auraient de toute façon dû remplir dans leurs enseignements ».

Les séquences de langues et la représentation des femmes

Comment l'apprentissage des langues peut-il se conjuguer avec celui de l'égalité ? De la même manière que pour toutes les autres disciplines présentes dans le matériel *L'école de l'égalité*, les séquences pédagogiques de langues permettent à la fois de progresser dans l'apprentissage linguistique et de déjouer les stéréotypes de genre ou d'acquérir des connaissances sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société. Seema Ney explique que les séquences de langues retenues sont basées sur ce que les enseignant-e-s ont rédigé. Une vérification a été faite à chaque fois dans le but d'assurer une cohérence thématique entre le PER et les séquences proposées, afin « d'être en accord avec le PER ou que ces séquences puissent en être des prolongements ».

Seema Ney donne l'exemple de la séquence d'allemand *Hobbys* (brochure du Cycle 2, 5^e-6^e années) : le contenu de cette séquence est similaire à ce qui est proposé dans le matériel scolaire officiel,

Agir tôt dans le cursus de formation permet de déconstruire les stéréotypes qui renforcent une vision inégalitaire des femmes et des hommes et orientent les choix professionnels.

Articulation du projet *L'école de l'égalité*

Seema Ney, qui a été la cheffe du projet de *L'école de l'égalité* au sein du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud (BEFH), explique l'articulation de ce projet d'envergure, ainsi que la manière dont le groupe de travail a conçu les séquences de langues.

Ce nouveau matériel pédagogique a été pensé en intégrant la dimension inter-cantonale. Un comité de pilotage a réuni des représentant-e-s des différents Bureaux de l'égalité ainsi que des Départements de l'instruction publique des sept cantons concernés. Au niveau opérationnel, toutes les séquences ont été supervisées en collaboration avec ces entités, en termes de contenus relatifs à l'égalité et pédagogiques. Concernant la réalisation concrète, les séquences ont été rédigées par un groupe de travail réunissant notamment des enseignant-e-s, des représentantes des HEP et des spécialistes des questions de genre. Seema Ney souligne la complexité d'un projet qui intègre concrètement les représentant-e-s de différents cantons : « chaque activité et séquence a été relue et validée par chacun des services » et il s'agissait alors d'intégrer les différents commentaires de chaque entité cantonale et des professionnel-le-s prenant part à ce projet. Il y avait la « volonté d'avoir plusieurs regards et de les croiser tant au niveau du contenu du domaine de l'égalité, qu'au niveau pédagogique ».

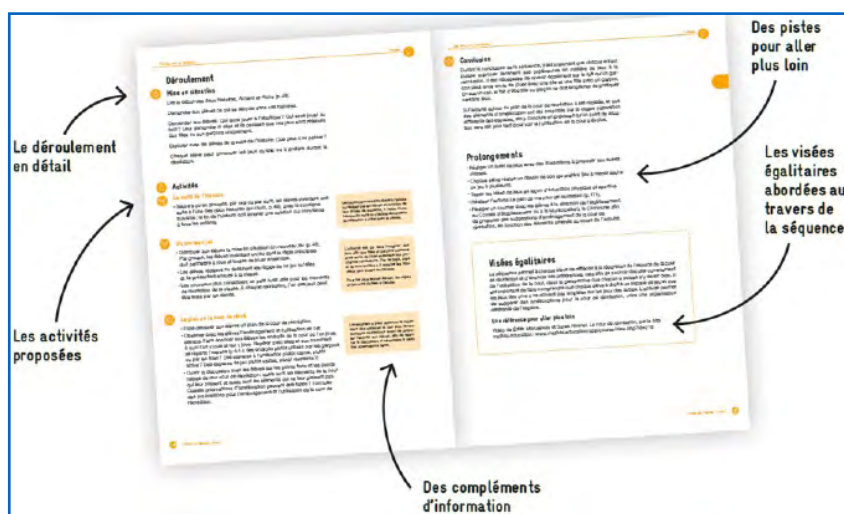
En ce qui concerne la façon dont la notion d'égalité a été pensée dans les séquences

en termes d'objectifs du PER, avec en plus la visée égalitaire. Dans le cadre des séquences de langues, Seema Ney indique que le projet a pu « bénéficier des expertises de la part de spécialistes de la direction pédagogique » et que ces étapes de consultation ont permis « d'être au plus juste quant à la façon de présenter ces séquences dans le matériel pédagogique » ainsi que « de moduler ou adapter le contenu pour que ce soit plus conforme aux attentes ». Elle souligne également que « toutes les séquences du matériel se veulent interdisciplinaires » car il s'agit d'un élément central de ces brochures, l'objectif étant de « faire dialoguer les disciplines entre elles. Le matériel est pensé comme une somme de propositions faites aux enseignant-e-s qui doivent pouvoir choisir » et construire leur enseignement. Ainsi, dans la séquence proposée par Seema Ney comme illustration, il est possible de faire un lien entre le vocabulaire allemand et l'histoire. On y apprend en effet que la course à pied a été interdite aux femmes jusqu'à une époque récente.

réalisée en collaboration avec des spécialistes des questions de genre de la HEP Valais et de la Société Pédagogique Valaisanne. Les thématiques abordées sont notamment l'histoire des droits des femmes, les stéréotypes de sexe, le rôle de l'école, le curriculum caché ou encore la posture enseignante. Les séquences pédagogiques de *L'école de l'égalité* sont disponibles directement sur la plateforme, en lien avec les thématiques, comme l'explique Olivier Solioz, président de la Société pédagogique valaisanne (SPVal). Un « passeport égalité » informel conçu par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille du Valais avec l'entreprise spécialisée MobileTic est délivré en fin de parcours. À terme, il pourrait être reconnu comme attestation de formation continue. Ce cursus en ligne, réalisable au rythme souhaité par l'enseignant-e, n'a pas pour ambition de remplacer la formation sur les questions de genre données dans les HEP, mais de permettre d'approfondir ou revoir certains aspects.



Seema Ney cite plusieurs séquences de langues qui l'ont particulièrement marquée, comme par exemple la séquence de français *Femmes d'exception* de la brochure du Cycle 2, 7^e-8^e années. Cette séquence se présente sous la forme de biographies permettant de faire découvrir des personnalités féminines. Pour Seema Ney, « les biographies peuvent encourager les élèves à aller chercher d'autres modèles » que ceux habituellement proposés dans les manuels scolaires. Cette séquence de français visant à travailler le genre biographique permet ainsi aussi d'augmenter la représentation des femmes, par le biais de leur histoire personnelle, dans les activités pédagogiques proposées aux élèves.



Formations innovantes

Afin de permettre aux enseignant-e-s d'utiliser au mieux le potentiel de *L'école de l'égalité*, des formations continues ont été mises en place dans les HEP romandes, dont certaines peuvent être effectuées directement au sein des établissements scolaires. L'Office cantonal de l'égalité et de la famille du Valais a quant à lui développé une formation innovante en ligne appelée *e-campus de l'égalité*⁴. Il s'agit d'une auto-formation visant à soutenir et préparer les enseignant-e-s à travailler les thèmes abordés dans ce matériel pédagogique. Elle a été élaborée

Images

L'école de l'égalité se décline en quatre brochures, destinées à l'ensemble de la scolarité obligatoire. La 1^{re} brochure s'adresse au Cycle 1 (1^{re}-4^e HarmoS), les 2^e et 3^e brochures s'adressent au Cycle 2, respectivement aux années 5^e -6^e et 7^e-8^e HarmoS, la 4^e brochure s'adresse au Cycle 3 (9^e-11^e HarmoS).

⁴ Office cantonal de l'égalité et de la famille. L'e-campus de l'égalité : <https://ecole-egalite.mobiletic.com/#/connexion>

Bibliographie

Confédération suisse – Office fédéral de la statistique. *Choix professionnels et des études.* <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/formation/choix-professionnels-etudes.html>

Dafflon Nouvelle, A. (2008). *Filles-garçons : Socialisation différenciée ?*. PUG : Grenoble.

éducation21. Education en vue d'un Développement Durable (EDD). *Genres – Egalité.* <https://www.education21.ch/fr/dossiers-thematiques/genres-egalite>

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2019). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons.* Cycle 1, 1^{er} – 4^e années.

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2019). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons.* Cycle 2, 5^e – 6^e années.

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2019). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons.* Cycle 2, 7^e – 8^e années.

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2020). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons.* Cycle 3, 9^e – 11^e années.

Fassa, F. (2016). *Filles et garçons face à la formation. Les défis de l'égalité.* PPUR : Lausanne.

Fonds national suisse de la recherche scientifique FNS (2014). Programme national de recherche PNR 60 : Egalité entre hommes et femmes. *Résultats et impulsions. Rapport de synthèse.*

Nanjoud, B. & Ducret, V. (2018). *Le ballon de Manon & la corde à sauter de Noé. Guide pour prévenir les discriminations et les violences de genre destiné au corps enseignant du primaire et aux professionnel-le-s de l'enfance.* Le deuxième Observatoire.

Office cantonal de l'égalité et de la famille. *L'e-campus de l'égalité.* <https://ecole-egalite.mobiletic.com/#/connexion>

Organisation de coopération et de développement économiques OCDE. Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves PISA. <https://pisa.education.ch/fr/>

Organisation de coopération et de développement économiques OCDE. Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves PISA (2012). *Principaux résultats de l'Enquête PISA 2012. Ce que les élèves de 15 ans savent et ce qu'ils peuvent faire avec ce qu'ils savent.* Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves PISA.

Statistique Vaud (juin 2016). L'orientation des jeunes au terme de la scolarité obligatoire et des filières de transition. *Numerus, Hors-Série.*

L'école de l'égalité : « Agir tôt, afin de déconstruire les stéréotypes »

Questions à Maribel Rodriguez, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud, lequel a piloté le projet de L'école de l'égalité pour la Conférence romande de l'égalité.

Quelle importance revêt le projet de L'école de l'égalité pour les Bureaux romands de l'égalité relativement à leurs objectifs ?

Les discriminations et donc les inégalités qui en résultent trouvent leur fondement principal dans le processus de socialisation primaire. Celle-ci s'articule autour de deux piliers principaux, la famille et l'école. En tant qu'administration publique, seule l'école entre dans notre sphère de compétence, alors que la famille relève du cadre privé. Agir tôt dans le cursus de formation afin de déconstruire les stéréotypes qui renforcent une vision inégalitaire entre les femmes et les hommes et qui orientent les choix professionnels nous donnera une base solide pour avancer vers une société plus égalitaire, plus libre dans les options choisies par les jeunes et plus respectueuse.

Ce projet s'est-il parfois heurté à des résistances ? Si oui, lesquelles ?

Le matériel pédagogique que nous avons élaboré a pour objectif de faire prendre une distance critique vis-à-vis de stéréotypes largement présents dans notre culture, qui se retrouvent dans certains supports mais également dans notre vision du monde. Cette prise de recul peut amener une remise en question bienveillante de nos acquis. Un exercice qui n'est pas anodin. Le matériel met en avant des figures féminines dans des domaines divers tels que la science, la culture ou la politique afin de souligner le fait qu'elles y ont en réalité joué un rôle important, bien qu'historiquement peu visible. Le fait de mettre des femmes en avant a parfois suscité un sentiment d'étrangeté débouchant sur une critique paradoxale. En effet, il a été reproché au moyen pédagogique d'invisibiliser les hommes.

En quoi ce matériel pédagogique répond-il à une attente de la part du corps enseignant de Suisse romande ?

L'accueil qui a été fait par le corps enseignant, qui s'est traduit par un épuisement du tirage de la première brochure en moins d'un an, illustre bien l'intérêt que ce matériel a suscité sur le terrain sans aucune démarche de promotion active de la part d'egalite.ch. Ceci s'explique certainement par le fait que ce matériel amène aux enseignant-e-s un cadre théorique accessible, et des exemples de mise en œuvre pratique clé en main pour la majorité des disciplines enseignées sur le terrain.

Peut-on vraiment transmettre des notions sur l'égalité entre les sexes au travers de toutes les disciplines scolaires ? Comment parler d'égalité en enseignant les langues, par exemple ?

En effet, toutes les disciplines peuvent se prêter à aborder la réflexion sur les inégalités entre les femmes et les hommes. En éducation physique par exemple, se questionner sur les sports qui favorisent la mixité ou sur la manière de configurer des équipes mixtes valorisant les compétences de chacune et de chacun, figurent parmi les pistes qu'offre ce matériel. L'égalité peut également être intégrée dans l'enseignement des langues, par exemple en évitant d'illustrer le vocabulaire avec des exemples confortant les stéréotypes de genre.



Quelle séquence pédagogique conseilleriez-vous en particulier ?

Tout dépend de la matière enseignée et du cycle concerné. La meilleure séquence pour moi sera celle que les enseignant-e-s créeront, inspiré-e-s par *L'école de l'égalité*.

« Je salue la manière dont ce projet a été conduit par les Bureaux de l'égalité »

Françoise Pasche Gossin, membre du groupe de projet de L'école de l'égalité, fait part de son expérience dans la mise en place du projet en tant que professeure à la Haute Ecole Pédagogique des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel (HEP-BEJUNE) :

Comment avez-vous appréhendé ce projet au départ ?

De façon très positive. J'ai salué cette initiative. Mais il faut faire très attention lorsqu'une thématique représente une préoccupation sociale inscrite à l'agenda politique, car tout le monde veut s'en emparer. On entend que tout est de la faute de l'école et certain-e-s pensent savoir comment l'école doit traiter certaines problématiques. Je salue la manière dont ce projet a été conduit par les Bureaux de l'égalité : il y a eu dès le départ une volonté de collaborer avec les HEP, les enseignant-e-s ainsi que les départements de la formation des cantons. Il s'agit d'une collaboration essentielle que j'ai tout de suite approuvée. Tout le monde veut entrer dans l'école en disant comment on doit faire. Il ne faut pas créer des groupes de travail séparés du monde scolaire, mais travailler avec les professionnel-le-s compétent-e-s ainsi que les personnes de la formation et de la recherche. Les séquences ont été réalisées avec des enseignant-e-s du terrain dans un esprit collaboratif qui se poursuit actuellement avec les formations continues. Il était aussi essentiel que les cantons soient respectés et que ce matériel ne soit pas imposé. Si l'on veut opérer des changements, il faut que les personnes concernées soient directement impliquées, sinon cela ne marche pas, quelle que soit la qualité du produit. Les HEP doivent précisément pouvoir garantir la qualité du matériel que leurs étudiant-e-s utilisent. *L'école de l'égalité* a été validée par la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) comme matériel complémentaire et les cantons l'ont distribué dans les établissements scolaires : tout ceci constitue également une garantie pour présenter ces ressources à nos étudiant-e-s.

Tou-te-s les enseignants et enseignantes ne sont pas formé-e-s à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. L'école de l'égalité et son côté très didactique peut-elle contribuer à enrichir leurs connaissances en la matière ?

Pour celles et ceux qui n'auraient pas suivi de formation complète en la matière, c'est un apport intéressant. Cependant, ce matériel seul ne suffit pas pour comprendre ce que l'on entend par pédagogie de l'égalité. Il est nécessaire de former les étudiant-e-s sur cette question et de leur fournir ensuite des outils. *L'école de l'égalité* en est un. Ce qui importe quand on enseigne, c'est de suivre le Plan d'études romand (PER) et se rapporter à ses objectifs qui mentionnent l'égalité et l'équité comme principes fondateurs de l'enseignement. Effectuer des séquences clé en main, c'est très bien, mais ce n'est pas suffisant : l'enseignant-e doit aussi faire attention aux stéréotypes qui peuvent se cacher dans l'ensemble de sa pratique, comme par exemple dans certains moyens d'enseignement et dans la littérature. Nous formons nos étudiant-e-s à ceci, tout comme les autres Hautes écoles pédagogiques.

De quelle manière ce matériel s'intègre-t-il à la pratique quotidienne des enseignant-e-s, aux moyens officiels existants ?

L'école de l'égalité est un matériel riche. Il simplifie le travail des enseignant-e-s, qui apprécient le fait de voir allégée la tâche compliquée de créer des séquences d'enseignement. Surtout en ce qui concerne les degrés primaires, lorsque les enseignant-e-s gèrent toutes les disciplines. Cela permet de varier les types de ressources. Le revers d'activités clé en main peut être celui de se sentir obligé-e de suivre une marche à suivre trop stricte. Mais ce matériel a aussi un aspect illustratif, celui de montrer comment on peut procéder et inciter les professionnel-le-s à créer librement leurs propres séquences en intégrant la dimension de l'égalité.

Points de vue de trois enseignantes sur l'utilisation du matériel

Afin d'avoir une idée plus concrète de l'utilisation de ce matériel pédagogique tant au niveau de la thématique égalitaire que des matières enseignées, l'avis d'enseignant-e-s l'ayant employé avec leurs classes est particulièrement éclairant. Dans le cadre de cet article, trois enseignantes ont accepté de partager leur expérience. Deux enseignantes l'exposent en particulier au sujet des séquences de langues. Léa Gremion enseigne l'histoire, la géographie, les arts visuels et l'anglais auprès d'élèves de 7^e et 8^e HarmoS (et a également utilisé des séquences de citoyenneté et, pour une classe de 4^e HarmoS, des séquences de mathématiques dans le cadre de remplacements). Catherine Rime enseigne l'anglais, l'allemand, le français ainsi que la formation générale pour des élèves de 9^e-11^e HarmoS. Une troisième enseignante, Monique Henchoz, aborde la manière d'intégrer l'utilisation de ce matériel pédagogique dans le programme annuel de la classe en ce qui concerne l'histoire et les mathématiques.

Dans le cadre de leur utilisation du matériel, il est intéressant de noter que les deux enseignantes de langue ont mis en pratique des séquences de différentes disciplines tant du volume correspondant au degré scolaire de leurs élèves que d'autres volumes, soit des degrés précédents ou suivants. Il est possible de relever un élément commun à ces entretiens qui est particulièrement intéressant par rapport à la thématique de la langue : la question du langage épïcène.

L'apport du langage épïcène

Dans le cas de l'exercice d'une profession, le fait de décliner un métier uniquement au masculin invisibilise la présence de femmes (ou inversement) dans ce domaine spécifique. En plus d'avoir un impact en termes d'identification et d'orientation professionnelle, notamment, la rédaction uniquement au masculin aurait par ailleurs un effet sur le cerveau des individus dans leur façon de comprendre et de percevoir le monde (Gygax et al., 2021). Le langage épïcène permet de dépasser les biais sexistes qui sont propres aux usages et pratiques langagières et de mettre en avant une représentation des femmes et des hommes en reflétant leur présence dans la société au travers de la manière de rédiger (en employant la double désignation ou par le biais du point médian). Dans le cas de l'exercice d'une profession par exemple, afin de montrer que tant les femmes que les hommes peuvent avoir les compétences et la légitimité d'exercer un métier précis, la rédaction épïcène permet de préciser « une infirmière et un infirmier » (ou inversement) ou « un-e infirmier-ère ».

Réel vecteur d'égalité et de représentativité des femmes et des hommes, la rédaction épïcène est employée dans l'ensemble des brochures de *L'école de l'égalité* et permet de retravailler le langage et la langue française. Les enseignantes interrogées apprécient beaucoup la présence de la rédaction épïcène dans toutes les disciplines, alors qu'elle est absente de la plupart des manuels scolaires. Léa Gremion a toutefois constaté l'emploi du langage épïcène dans un moyen d'enseignement officiel, mais uniquement pour l'anglais et, plus précisément, dans le volume réservé aux enseignant-e-s. La rédaction épïcène est un élément central de la manière d'enseigner de Léa Gremion, qui ne contraint toutefois pas ses élèves à l'employer, et qu'elle apprécie de retrouver dans les brochures de *L'école de l'égalité*.

Dans le cadre de l'ensemble de ces brochures, l'égalité et la représentation des femmes se fait donc en partie par le biais de la langue et du langage épïcène qui est un procédé « nécessaire » selon Catherine Rime. Cette forme de communication utilisée quotidiennement dans le cadre d'enseignements variés permet de sensibiliser les enseignant-e-s au travers de leur lecture des séquences de *L'école de l'égalité* – mais aussi les élèves avec qui les enseignant-e-s emploieraient le langage épïcène – à une forme d'égalité. Ce matériel est l'un des moyens permettant aux enseignant-e-s de prendre connaissance de la rédaction épïcène, ou de continuer à utiliser ce vocabulaire pour celles et ceux qui souhaiteraient l'utiliser davantage. Dans le cas précis de l'utilisation du langage épïcène dans ces brochures, la représentation des femmes se fait donc déjà par le biais d'une représentation langagière. Cette manière de rédiger permet de mettre en avant la force de représentation des femmes et des hommes. Il y a une transversalité du langage qui permet une forme d'enseignement et sensibilisation à l'égalité tout au long des quatre brochures.

Représentation visuelle

Dans le prolongement de la question de la représentation des femmes, Léa Gremion met également en avant le fait que les femmes sont très peu représentées dans les manuels scolaires et qu'en plus de la rédaction épïcène, la représentation visuelle des femmes dans les brochures de *L'école de l'égalité* constitue un élément important pour elle et qui justifie son intérêt pour celles-ci.

Intégration de L'école de l'égalité dans les enseignements

En ce qui concerne son enseignement des langues, Catherine Rime explique que les séquences d'allemand du Cycle 3 peuvent être réalisées de façon intéressante si l'objectif premier de l'enseignant-e est d'aborder la question de l'égalité de genre. Cependant, elle considère que ces séquences ne permettent pas à elles seules d'enseigner l'allemand en termes de vocabulaire. Dans le cadre de son utilisation des séquences de langues, Catherine Rime met également en avant qu'elle reste proche de la brochure officielle prévue dans le cursus scolaire, afin de respecter au mieux le PER. Néanmoins, cette enseignante explique avoir utilisé plusieurs séquences de la Formation Générale car il est plus aisé pour elle de les intégrer dans son enseignement de formation générale étant donné qu'il n'y a « pas de notes et pas de programme formulé », ce qui lui procure une certaine liberté. Ainsi, il est ressorti de son entretien que son utilisation plus ou moins étendue des séquences de langues de *L'école de l'égalité* semble être en grande partie liée au PER et à ses objectifs précis.

Dans le prolongement de ce propos, Catherine Rime et Léa Gremion estiment que les brochures de *L'école de l'égalité* sont intéressantes dans leur contenu à la fois pédagogique et égalitaire. Elles ont en effet toutes deux relevé que ce support est une bonne porte d'entrée pour les professionnel-le-s qui souhaitent aborder la question de l'égalité entre femmes et hommes, et de façon pédagogique avec leurs élèves. Ces deux enseignantes indiquent également avoir utilisé du matériel pédagogique de *L'école de l'égalité* pendant la « Journée oser tous les métiers » (« Futur en tous genres »). De manière générale, Catherine Rime utilise ces brochures parallèlement à d'autres supports qui abordent la question de l'égalité. Faisant écho aux propos de

Françoise Pasche Gossin dans l'entretien ci-dessus, Catherine Rime souligne qu'il serait pertinent de sensibiliser les élèves en amont des séquences à différents termes employés dans un registre de sensibilisation aux questions d'égalité entre femmes et hommes, notamment concernant les rôles sociaux et attentes différenciées entre femmes et hommes (cf. la séquence *L'île déserte*, brochure Cycle 2, 7^e-8^e années).

Sur l'aspect plus particulier de l'intégration du matériel pédagogique *L'école de l'égalité* dans les enseignements et relativement au programme scolaire, Monique Henchoz a particulièrement apprécié l'utilisation des activités en mathématiques avec des élèves de la 3^e à la 8^e Har-moS. Elle les a trouvées faciles à intégrer de manière « non artificielle » et d'autant plus utiles qu'elle observe une certaine difficulté dans cette discipline auprès de certain-e-s élèves. Elle estime par contre difficile d'intégrer les séquences d'histoire dans un programme « qui ne fait aucune place à des questions d'égalité » ; les activités et portraits de femmes lui semblent en quelque sorte « décrochées ». Elle précise que les élèves s'impliquent fortement dans les activités pédagogiques de *L'école de l'égalité* proposées.

Exemples de séquences mettant en avant la représentation des femmes au niveau politique

En ce qui concerne les droits politiques des femmes et leur représentation en politique, Seema Ney met en évidence la séquence des mathématiques nommée *La politique : au Conseil national*. Celle-ci permet d'aborder la question de la représentation des femmes en politique et de souligner la date d'introduction du droit de vote des Suissesses en 1971 afin d'ouvrir une discussion à ce propos (brochure Cycle 2, 7^e -8^e années).

En outre, Catherine Rime et Léa Gremion ont également utilisé une activité pédagogique de citoyenneté de la brochure portant sur *Le droit de vote des femmes* (Cycle 2, 7^e -8^e années) ; pour Léa Gremion, cette séquence aborde une question importante dont elle souhaitait parler avec ses élèves. Monique Henchoz a apprécié cette séquence ainsi que de pouvoir entrer dans les mathématiques par la citoyenneté avec les activités au sujet de la répartition des sièges au Conseil national.

Dans le cas de ces expériences, les entretiens ont pu mettre en exergue le fait que même si les enseignant-e-s sont en charge de certaines disciplines, il est possible d'utiliser des séquences d'autres disciplines. Ces témoignages mettent ainsi en avant l'interdisciplinarité de ce matériel pédagogique, qui constitue un objectif également important dans le cadre de ces brochures, comme l'a relevé Seema Ney. En effet, l'égalité étant un thème qui concerne différents domaines et qui les influence de différentes manières, il est important pour les Bureaux de l'égalité entre les femmes et les hommes de pouvoir mettre en place une transversalité et interdisciplinarité dans les actions et projets menés. Le projet de *L'école de l'égalité* en est un bon exemple.

Bibliographie

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2019). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons*. Cycle 1, 1^{re} – 4^e années.

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2019). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons*. Cycle 2, 5^e – 6^e années.

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2019). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons*. Cycle 2, 7^e – 8^e années.

egalite.ch. La Conférence romande des bureaux de l'égalité (2020). *L'école de l'égalité. Répertoire d'activités pour une pédagogie égalitaire entre filles et garçons*. Cycle 3, 9^e – 11^e années.

Gygax, P., Zufferey, S. & Ute, G. (2021). *Le cerveau pense-t-il au masculin ? Cerveau, langage et représentations sexistes*. Le Robert : Paris.